



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

Consultations prébudgétaires tenues en vue du budget fédéral de 2019

Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2018

Consultations prébudgétaires tenues en vue du budget fédéral de 2019

Comptables professionnels agréés du Canada

Recommandations en vue du maintien de la compétitivité du Canada

CPA Canada recommande que :

1. Le gouvernement envisage, par suite de son évaluation des effets potentiels des réformes fiscales américaines, l'adoption des mesures ci-dessous afin que le Canada conserve son avantage concurrentiel sur le plan fiscal :
 - a) revoir les taux d'imposition du revenu des particuliers et des sociétés de manière que le Canada puisse attirer et retenir la crème des travailleurs et des investisseurs, et stimuler la création d'emplois ainsi que la croissance économique globale;
 - b) déterminer si une déduction pour dépenses en capital ou une déduction pour amortissement accéléré aurait sur les dépenses en immobilisations un effet bénéfique susceptible de contrebalancer les effets négatifs que pourraient entraîner les nouveaux incitatifs commerciaux adoptés aux États-Unis.
2. Le gouvernement s'engage à revoir en profondeur l'ensemble du régime fiscal canadien, en s'appuyant sur les recommandations du Conseil consultatif en matière de croissance économique.
3. Le gouvernement s'engage à améliorer davantage la compétitivité et l'efficacité du Canada au chapitre de la réglementation.
4. Le gouvernement réexamine, modifie et fasse mieux connaître les encouragements financiers en matière de perfectionnement des compétences et de recyclage professionnel offerts aux Canadiens et aux employeurs.

5. Dans le but de favoriser la croissance économique durable, le gouvernement :
- a) maintienne son engagement à l'égard de la stratégie énoncée dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques;
 - b) dresse un plan d'adaptation national qui permettrait de coordonner les efforts d'adaptation aux changements climatiques de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé;
 - c) élabore un plan d'action canadien exhaustif décrivant les partenariats, les politiques, la réglementation et les normes nécessaires pour favoriser le financement durable au Canada.

[Comptables professionnels du Canada \(CPA Canada\)](#) est heureuse de présenter au Comité permanent des finances de la Chambre des communes ses recommandations pour le budget fédéral de 2019, qui portent notamment sur les mesures que peut prendre le gouvernement pour assurer la compétitivité du Canada et la croissance de l'économie. CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes et les plus respectées au monde. Elle représente plus de 210 000 comptables professionnels agréés (CPA) au Canada et à l'étranger. Ensemble, CPA Canada et les membres de la profession s'emploient à soutenir, à promouvoir et à protéger l'idéal canadien visant une saine gestion axée sur l'inclusion et sur la croissance et le développement social durables pour favoriser la vigueur et la prospérité économiques.

Un régime fiscal de calibre mondial

Le régime fiscal du Canada est un élément essentiel à la création d'un environnement économique favorable pour attirer et retenir les travailleurs les plus talentueux, soutenir les décisions d'investissement des entreprises, développer les capacités d'innovation et favoriser l'émergence de la prochaine génération de chefs de file. En bref, le régime fiscal est au cœur de l'engagement du gouvernement d'assurer une croissance économique inclusive au profit de tous les Canadiens, y compris les ménages de la classe moyenne.

De nombreux observateurs estiment que la réforme fiscale adoptée par l'administration américaine constitue une grave menace pour la compétitivité de l'économie canadienne, et qu'elle a mis à mal la position avantageuse qu'occupait le Canada sur le plan fiscal. Lors de discussions, des comptables professionnels de premier plan ont indiqué que leurs

clients se renseignaient davantage sur la relocalisation des activités, les restructurations ou le réinvestissement aux États-Unis¹. De l'avis de plus des deux tiers (68 %) des CPA dirigeants d'entreprise interrogés dans le cadre du sondage *CPA Canada Tendances conjoncturelles (T2 2018)*, le Canada est moins concurrentiel qu'il y a un an, par rapport aux États-Unis, en tant que pays où investir et faire des affaires. Selon les répondants à ce sondage, le fardeau fiscal global est le facteur qui influe le plus sur la compétitivité des sociétés au Canada.

À l'heure actuelle, **le taux d'imposition des sociétés du Canada** est plus élevé que celui des États-Unis et que le taux moyen des pays de l'OCDE. Si les réformes prévues en France devaient se concrétiser, le Canada se classerait derrière le Royaume-Uni, les États-Unis et la France, parmi les pays du G7. Dans une récente déclaration, le [Fonds monétaire international \(FMI\) a émis la recommandation suivante](#) : « Il est temps pour le Canada de revoir en profondeur son régime d'imposition des sociétés afin d'en améliorer l'efficacité et de préserver la place du pays dans un environnement fiscal international qui évolue rapidement. » [Traduction]

Par ailleurs, le **taux d'imposition combiné maximal des particuliers**, qui dépasse 50 % dans 7 provinces, est l'un des plus élevés parmi les 35 pays membres de l'OCDE. Le gouvernement fédéral, de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux, devrait envisager de réduire le taux applicable à la tranche d'imposition supérieure ou, à défaut, de relever le seuil de cette tranche d'imposition afin que le Canada soit une destination attrayante pour les travailleurs talentueux et les investisseurs.

CPA Canada recommande au ministère des Finances du Canada de chercher à voir, lorsqu'il se livrera à une analyse des réformes fiscales fédérales américaines, si une **déduction pour dépenses en capital ou une déduction pour amortissement accéléré** aurait un effet bénéfique sur les dépenses en immobilisations et contribuerait à stimuler la croissance et à maintenir la compétitivité.

Outre ces **points précis**, CPA Canada continue de croire que le gouvernement doit adopter une approche à long terme à l'égard du régime fiscal du Canada afin de veiller à ce qu'il fonctionne comme prévu. **Nous recommandons fortement que le gouvernement procède à un**

1 Réunion du 1^{er} juin 2018 entre le Conseil consultatif de CPA Canada sur la fiscalité et le ministère des Finances du Canada.

examen exhaustif du régime fiscal canadien, mené par un groupe d'experts indépendants, dans le but d'en réduire la complexité et l'inefficience ainsi que d'en rehausser l'équité et la compétitivité. La [simplicité](#), [l'équité](#), [l'efficience](#) et la [compétitivité](#) comptent parmi les principes fondamentaux d'un bon régime fiscal.

Il est de plus en plus admis qu'une réforme fiscale doit être une priorité pour le gouvernement fédéral, ce qui conforte la recommandation de CPA Canada. Le [Conseil consultatif en matière de croissance économique](#) a recommandé un examen indépendant du régime fiscal qui ciblerait des secteurs précis et des mesures visant à stimuler la croissance et l'innovation. Des organisations nationales comme le [Conseil canadien des affaires](#), la [Chambre de commerce du Canada](#), les [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) et la [Coalition pour l'équité fiscale envers les PME](#) (qui représente plus de 70 associations) se sont toutes prononcées en faveur d'une réforme fiscale exhaustive. Les comités des finances de la [Chambre des communes](#) et du [Sénat](#) ont tous deux publié des rapports dans lesquels ils formulaient des recommandations allant de la simplification à la réforme du régime fiscal. Plus récemment, le [EMI](#) a déclaré que le Canada devait entreprendre un examen global de son régime fiscal et que cet examen était rendu plus urgent par la réforme fiscale aux États-Unis.

En vue de la création d'un régime fiscal de calibre mondial, le gouvernement devrait accorder la priorité aux quatre points ci-dessous dans le cadre d'un examen exhaustif :

- a) **Élargir l'assiette fiscale** en continuant d'éliminer les avantages fiscaux inefficients ou mal ciblés. Il reste encore beaucoup de points d'interrogation en ce qui concerne l'examen des dépenses fiscales de 2016-2017, dont les conclusions devraient être rendues publiques. Dans une optique de neutralité fiscale, les recettes supplémentaires attribuables à l'élargissement de l'assiette fiscale pourraient servir à abaisser les taux d'imposition dans leur ensemble.
- b) **Envisager de modifier la composition des recettes fiscales (impôts sur le revenu et taxes à la consommation)** afin de la rapprocher des moyennes des pays de l'OCDE et d'améliorer la compétitivité fiscale du Canada. Puiser davantage dans l'assiette des taxes à la consommation pourrait aussi permettre de diminuer les impôts des particuliers et des sociétés.

- c) **S'attaquer aux enjeux de l'imposition de l'économie numérique** afin que les Canadiens soient sur un pied d'égalité avec les non-résidents et que les activités des entreprises numériques soient imposées de manière équitable et favorable à la croissance.
- d) **Accroître l'utilisation des technologies numériques pour soutenir la conformité fiscale** en améliorant davantage la standardisation et l'automatisation, en favorisant une plus grande efficacité et en rehaussant l'expérience client.

Compétitivité et efficacité de la réglementation

Les réformes fiscales mises en place récemment aux États-Unis retiennent beaucoup l'attention, mais les efforts de simplification réglementaire de l'administration américaine sont tout aussi importants pour la compétitivité du Canada par rapport à son voisin. L'adoption par les États-Unis d'une approche de planification des coûts associés à la réglementation, y compris la règle prévoyant que pour chaque nouvelle réglementation adoptée au moins deux autres soient supprimées, allégera le fardeau réglementaire et simplifiera les processus de conformité pour les entreprises américaines.

Au Canada, bien qu'on observe certains [progrès](#), la réglementation demeure un obstacle pour les entreprises. Selon une enquête du [Forum économique mondial](#), le manque d'efficacité de la bureaucratie gouvernementale est le principal frein aux affaires au Canada. Il ressort notamment d'une [étude](#) réalisée par l'International Federation of Accountants que la disparité de la réglementation du secteur financier à l'échelle mondiale occasionne aux institutions financières des coûts représentant de 5 à 10 % de leur chiffre d'affaires annuel, les coûts mentionnés par les répondants canadiens se situant à l'extrémité supérieure de cette fourchette.

Alors que le gouvernement se penche sur la compétitivité du Canada, **CPA Canada l'exhorte à mettre l'accent sur l'amélioration de la compétitivité et de l'efficacité du pays au chapitre de la réglementation.** Le gouvernement devrait en particulier élargir le champ d'application de la *Loi sur la réduction de la paperasse* pour y inclure des exigences réglementaires. Comme le souligne un rapport récent de la [Chambre de commerce du Canada](#), des mesures doivent être prises pour améliorer la consultation des parties prenantes et rétablir la confiance du milieu des affaires dans le processus réglementaire. Il conviendrait aussi d'accroître le leadership du gouvernement fédéral afin d'éliminer les exigences

réglementaires en double ou les chevauchements entre différentes administrations, ce qui pourrait mener à une plus grande harmonisation des règles et des procédures administratives qui se rattachent à ces exigences.

Enfin, CPA Canada estime que le Conseil consultatif en matière de croissance économique formule des [recommandations constructives](#) en ce qui a trait à l'accroissement de la souplesse du système de réglementation du Canada et que le gouvernement devrait envisager sérieusement de s'en inspirer.

De nouvelles compétences pour le travail

Le Plan pour l'innovation et les compétences et d'autres nouvelles initiatives du gouvernement informeront les Canadiens sur les nouvelles compétences requises pour le travail. Il est incontestable que la nature du travail change, que ce soit en raison de la progression du travail précaire (comme le mentionne un [rapport](#) de CPA Canada) ou de l'évolution des compétences numériques, cognitives et techniques que l'on attend des travailleurs.

Au Canada, près de la moitié des emplois seront touchés par l'automatisation d'ici 2030, selon le [Conseil consultatif en matière de croissance économique](#). D'après un [rapport](#) du Forum économique mondial, le recyclage professionnel sera bientôt un impératif pour les économies avancées. Le passage à une économie numérique axée sur l'innovation nécessitera un perfectionnement continu des compétences et un recyclage professionnel périodique des travailleurs canadiens.

Le défi est le suivant : comment le gouvernement incitera-t-il concrètement les travailleurs et les employeurs canadiens à favoriser le perfectionnement des compétences et le recyclage professionnel nécessaires pour opérer ce passage?

À défaut d'une stratégie nationale coordonnée axée sur les compétences, **CPA Canada recommande au gouvernement de revoir et de modifier les encouragements financiers au perfectionnement des compétences et au recyclage professionnel offerts aux Canadiens et aux employeurs, ainsi que d'en faire une promotion plus efficace.** Pour contrebalancer le coût de ces mesures pour la collectivité, nous exhortons le gouvernement à s'orienter vers le financement conjoint, comme le [suggère](#) le Conseil consultatif en matière de croissance économique. Revoir la Subvention canadienne pour l'emploi en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux (comme il l'a été [proposé](#) pour l'Ontario, par exemple), miser sur le projet

pilote du Programme canadien de prêts aux étudiants pour les apprenants adultes et faire une promotion plus efficace des encouragements au perfectionnement des compétences pourraient être des moyens pour améliorer l'accès aux sources de financement existantes.

Une croissance économique durable

Les milieux d'affaires misent sur la prévisibilité. Les entreprises canadiennes comprennent aussi qu'une bonne stratégie d'affaires repose sur la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques est important, car il permet au Canada de s'acquitter de ses obligations internationales et apporte aux entreprises la certitude et la prévisibilité dont elles ont besoin pour réaliser des investissements et demeurer concurrentielles.

Cette certitude s'estompe alors que font de nouveau surface des débats politiques qui auraient dû être réglés, d'une manière ou d'une autre, il y a une dizaine d'années. Pendant ce temps, nos concurrents avancent : le Royaume-Uni, les autres pays européens et certains États américains ont pris des engagements législatifs quant à l'atteinte des cibles relatives aux changements climatiques.

Les gouvernements canadiens doivent penser à l'avenir et **maintenir leur engagement à l'égard de la stratégie fédérale, provinciale et territoriale énoncée dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**. Replonger à ce stade dans la réflexion et l'incertitude mettra à risque la capacité du Canada d'atteindre ses cibles environnementales et nuira à la compétitivité commerciale du pays.

L'un des quatre piliers du Cadre pancanadien est l'adaptation et la résilience au climat. Des [vérificateurs généraux](#) du Canada ont constaté deux lacunes importantes dans les efforts déployés par le Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques : d'une part, un manque de coordination entre les différents ordres de gouvernement et, d'autre part, l'absence de prise en considération du secteur privé.

CPA Canada recommande au gouvernement d'élaborer un [plan d'adaptation national](#) afin de coordonner les efforts d'adaptation aux changements climatiques de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé. De plus, le milieu des affaires devrait être consulté du début à la fin du processus d'élaboration de ce plan.

Divers pays ont entrepris de réformer leurs marchés financiers en vue de rediriger des flux de capitaux vers le financement des programmes de lutte contre les changements climatiques et de développement durable. La Commission européenne a par exemple adopté un [plan d'action sur le financement durable](#). CPA Canada invite le gouvernement à élaborer un plan d'action canadien exhaustif de financement durable décrivant les partenariats, les politiques, la réglementation et les normes nécessaires à l'évolution accélérée du Canada vers une économie durable. Cette initiative devrait intégrer les conseils à venir du [Groupe d'experts en financement durable](#).

Une gestion budgétaire responsable

Enfin, CPA Canada estime qu'il serait prudent pour le gouvernement de s'attaquer à la résorption du déficit persistant du Canada en fixant une date limite pour le retour à l'équilibre budgétaire.

Le Canada a besoin d'un plan de maintien de la stabilité budgétaire qui mette l'accent sur le retour à l'équilibre budgétaire à moyen terme afin d'orienter le gouvernement dans sa planification financière, d'insuffler une plus grande confiance aux entreprises, de créer davantage d'occasions de croissance et d'améliorer la compétitivité du Canada.



277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) M5V 3H2
TÉLÉPHONE : 416-977-3222

WWW.CPACANADA.CA